



**CARPENTRAS**  
**Le 16 Mai 2015**

**10h00 - 19h00**



*Art & Vie*  
de la rue



**L'événementiel  
culturel**



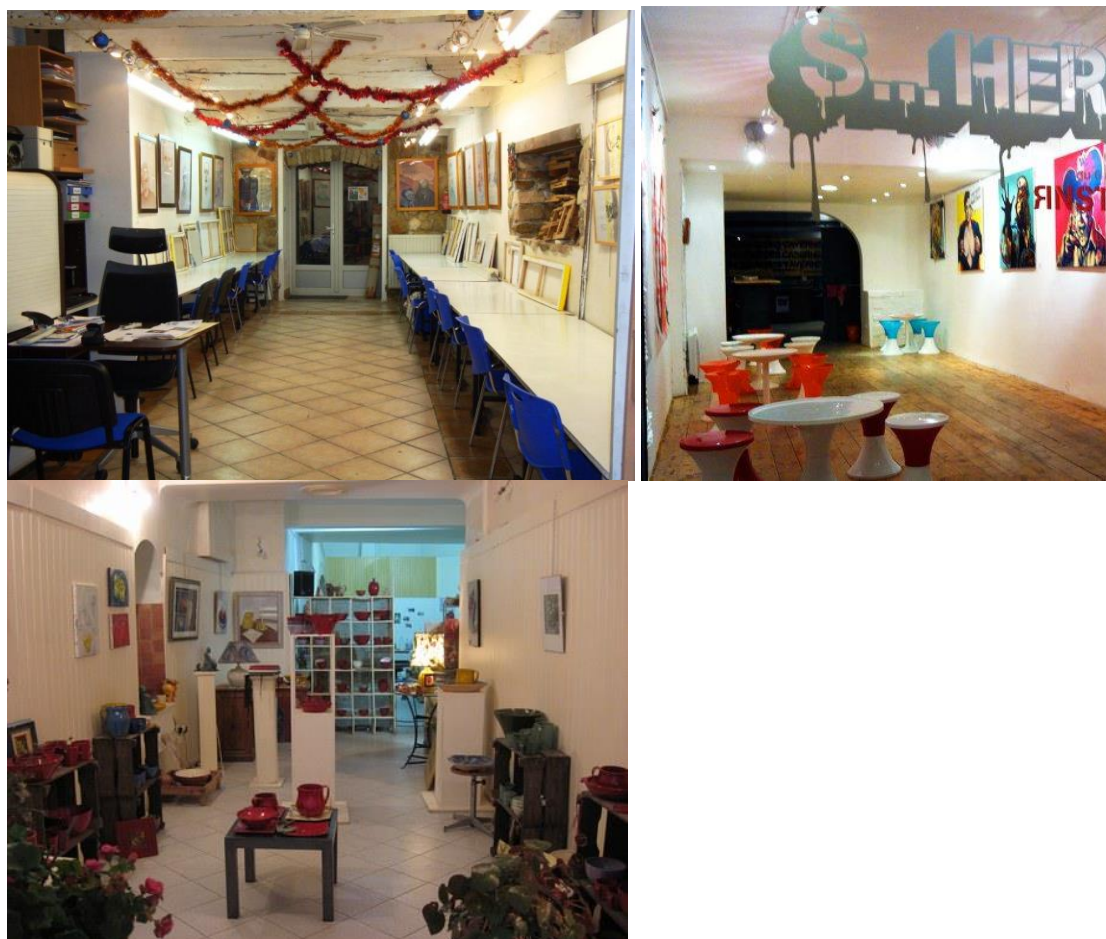
**CARPENTRAS**  
Capitale du Comtat Venaissin

**3ème PARCOURS des ARTS / SALLES D' EXPOSITION / GALERIES / ATELIERS D'ARTISTES / MUSÉES**

**Renseignements / Art & Vie / 04 90 60 69 54 / [www.artetvie.org](http://www.artetvie.org)**

# Le Printemps des Arts

## A la rencontre des artistes



L'association Art & Vie et la ville de Carpentras organisent des « Visites d'ateliers ». **Le samedi 16 mai 2015 de 10h00 à 19h00**, plusieurs artistes, peintres, sculpteurs, photographes, designers et lieux culturels de la ville ... ouvriront gratuitement leurs ateliers au public, et inviteront les visiteurs à découvrir leurs œuvres au sein de lieux parfois insolites.

Ce rendez-vous sera l'occasion pour le public d'aller à la rencontre d'un artiste, de découvrir son univers artistique et de pouvoir l'interroger sur ses travaux, ses sources d'inspiration et les techniques utilisées.

Destinées aux artistes amateurs et professionnels, ces portes ouvertes se veulent d'abord une grande fête pour témoigner hors des sentiers battus du dynamisme de la création sur notre territoire.



## Mode d'emploi

Ces visites se font obligatoirement le Samedi 16 Mai 2015 de 10h à 19h.  
Vous serez accueillis personnellement par l'artiste, qui prendra de son temps pour vous parler de son œuvre, de ses techniques, et répondre à vos questions.  
Ces visites sont totalement gratuites et ont pour but un échange et une rencontre dans un climat convivial.

Elles sont ouvertes aux visiteurs individuels et aux groupes constitués.

Alors, comme il n'est pas impossible qu'elles se terminent par un café « sur le coin de la table », faites comme si vous alliez chez un ami, et n'hésitez pas à apporter une sucrerie à partager avec votre hôte!



## *A la rencontre des artistes & des lieux culturels de la ville.*

Le printemps des arts est aussi l'ouverture des lieux d'exposition et culturels de la ville lors d'une journée.

L'édition d'une plaquette regroupant tous les lieux culturels privés, associatif et institutionnel, ainsi que l'installation d'un fléchage provisoire.

